

Mémoire des Associations de la Société Civile du Burundi

Au lendemain de la célébration du 3ème anniversaire de l'avènement du Gouvernement issu des élections de 2005, les associations de la société civile burundaise voudraient rendre public ce qui suit :

1. Les associations signataires du présent mémoire se réjouissent du troisième anniversaire des institutions élues par le peuple qu'elles considèrent comme une percée significative dans l'enracinement d'une culture démocratique qui bannit le coup d'Etat ou la violence dans l'alternance politique, contrairement aux expériences antérieures de 1961 à 1993.
2. Les associations signataires du présent mémoire voudraient rappeler qu'en démocratie, les élections ne sont pas une fin en soi mais une étape vers le rétablissement d'un Etat de droit, caractérisé par le respect des droits et libertés fondamentaux de la personne humaine, la bonne gestion du patrimoine public, la transparence, l'équité et la justice ainsi que le développement socio-économique.
3. La culture démocratique suppose en outre la vigilance et la participation citoyenne dans le processus de mise en oeuvre du programme politique des élus du peuple et de la gouvernance démocratique ainsi que l'accès à l'information.
4. C'est dans ce cadre que les associations de la société civile signataires du présent mémoire, soutiennent les bonnes initiatives comme le nouvel engagement du Gouvernement à parachever pacifiquement les négociations avec le Palipehutu-Fnl à travers la déclaration de Ngozi du 29 Août 2008; la scolarité gratuite à l'école primaire et la gratuité des soins aux mères qui accouchent et aux enfants de moins de 5 ans.
5. Les mêmes associations voudraient en même temps attirer l'attention de l'autorité sur les préoccupations de l'heure :

Au niveau politique et sécuritaire

6. Les associations signataires du présent mémoire sont profondément préoccupées par la crise persistante au sein des principaux partis politiques notamment le CNDD-FDD et le FRODEBU, le dysfonctionnement et la confusion des missions entre les ministères et les vice-ministères, les crimes impunis comme les massacres de Muyinga et de Gatumba, les violences faites aux

femmes et aux enfants, la recrudescence de la criminalité consécutive au banditisme à main armée, aux conflits fonciers et à la prolifération des armes au sein de la population civile etc.

7. A ces problèmes d'ordre politico-sécuritaire s'ajoute, à deux ans des échéances électorales de 2010, le retard dans l'actualisation de la constitution, du code électoral, de la loi communale et du code de conduite des partis politiques.
8. Les associations signataires du présent mémorandum déplorent aussi que les acteurs politiques mènent déjà leurs campagnes politiques à peine voilées dans un tel contexte où la tension monte au fur et à mesure que les élections de 2010 approchent, en témoignent les conflits entre l'administration et les partis politiques autour de la tenue des réunions de leurs organes.
9. Les associations signataires du présent mémorandum s'interrogent aussi sur la finalité des résultats de l'enquête diligentée par le Sénat dans les services publics sur l'appartenance ethnique, politique et genre fortement controversée au sein de la classe politique et de la société civile.

Au niveau des droits et libertés

10. Les associations signataires du présent mémorandum, rappellent que le Chef de l'Etat avait promis, dans la réunion du 5 juin 2007 avec les représentants de la société civile, de rencontrer ces derniers au moins trois fois l'an.
11. Cette promesse avait suscité l'espoir que les péripéties de l'année 2006 marquées par la séquestration et l'arrestation arbitraire des journalistes et des représentants de la société civile allaient prendre définitivement fin.
12. C'est la raison pour laquelle les associations signataires du présent mémorandum s'inquiètent de la résurgence des actes de harcèlement, d'intimidation, de menaces, de tracasseries judiciaires et de filature policière à l'encontre des acteurs de la société civile, d'obstruction à la liberté de la presse, trahissant ainsi l'esprit et la volonté de normalisation des relations entre le Gouvernement et la Société civile qui avaient prévalu lors de la rencontre avec le Président de la République en juin 2007.

Au niveau socio-économique

13. Les associations signataires du présent mémorandum restent préoccupées par la paupérisation de la population burundaise aux prises avec la flambée continue des prix des produits de première nécessité, la rareté de l'emploi tant dans le secteur public que privé ainsi que la réduction continue des terres cultivables, accélérée par la démographie galopante et la destruction de l'environnement. Dans ce contexte, la femme burundaise est la plus touchée par les conséquences de cette paupérisation accentuée par l'absence d'une loi régissant les régimes matrimoniaux, les libéralités et les successions.
14. Les associations signataires du présent mémorandum déplorent qu'en pareille situation, les maigres ressources du pays soient inégalement réparties au regard du traitement inéquitable des agents publics et de nombreux cas de corruption, de détournement de fonds et de deniers publics où les affaires les plus rocambolesques restent illustrées par les dossiers Falcon 50, Interpetrol, LUBELSKI, ANDOVER etc.
15. Les associations signataires du présent mémorandum déplorent aussi que le budget général révisé pour l'exercice 2008 ne reflète pas les priorités pour le développement socio-économique en considérant les maigres ressources affectées au secteur productif de l'économie par rapport aux services généraux et aux services sociaux. Il est à préciser que le Burundi est classé parmi les 5 derniers pays du monde au niveau de la qualité de la Gouvernance par le « Brookings Institute » tandis que le « Millenium Challenge Account » affiche un tableau où presque tous les indicateurs socio-économiques sont au rouge.

Pour toutes ces raisons, les associations signataires du présent mémorandum recommandent :

Au Gouvernement du Burundi :

- A. De tout mettre en oeuvre pour assurer la stabilité politique ainsi que la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, préalables pour la relance du développement socio-économique du pays ;
- B. De poursuivre en justice les criminels de tout acabit notamment les coupables d'actes de violences sexuelles, de détournement de fonds et des deniers publics et de gestion frauduleuse des biens de l'Etat, quels que soient le rang dans la hiérarchie politique, administrative et militaire ; l'appartenance politique, ethnique, régionale ou clanique des personnes impliquées ;

- C. D'amorcer un dialogue franc et sincère avec ses partenaires des partis politiques et de la société civile en vue de scruter les voies et moyens d'organiser des élections apaisées, libres et transparentes en 2010 ;
- D. De nommer les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) parmi les hommes et les femmes intègres, reconnus pour leur sens d'équité et de justice, capables de se hisser au dessus des sensibilités politiques et ethniques pour mener à bon port le processus électoral de 2010 ;
- E. D'assurer l'exercice des libertés publiques, notamment la liberté d'expression, la liberté de réunion et d'association garanties par la constitution et les textes internationaux ratifiés par le Burundi ;
- F. De mettre fin aux menaces et intimidations n'ayant d'autre but que celui de museler les acteurs de la société civile et des médias.

Aux partis politiques :

- A. De se garder de toute surenchère dans le débat politique en adoptant un discours constructif et rassurant, respectueux des valeurs d'unité nationale et de réconciliation des Burundais ;
- B. De mettre sur pied un forum permanent de dialogue sur les défis à relever et sur les mécanismes de résolution pacifique des conflits en rapport avec le processus électoral de 2010 ;
- C. De prêcher par l'exemple en accordant la priorité à l'intérêt général et non aux intérêts sectaires à caractère politico-ethnique, clanique, régional, religieux notamment ;
- D. De se garder de tout acte de manipulation des Forces de l'ordre, des démobilisés, des ex-combattants du Palpehutu-Fnl et de la jeunesse désœuvrée pour des visées propagandistes et sans lendemain.

A la société civile :

- A. D'engager un plaidoyer actif auprès de l'autorité publique pour le respect des engagements pris dans la constitution et les instruments internationaux de protection des droits de la personne humaine ;
- B. De continuer, dans le cadre de la bonne gouvernance, à servir de canal de formation et d'information sur les droits et les devoirs du citoyen pour que ce dernier participe lui-même activement à la lutte contre la manipulation, l'impunité, l'injustice, la corruption et les malversations économiques ;

- C. De s'impliquer activement dans le processus électoral de 2010 en sensibilisant la population sur les enjeux électoraux et en initiant des programmes de formation civique et électorale ;
- D. De participer au monitoring et à l'observation des élections 2010 en toute objectivité et neutralité ;
- E. De ne pas céder aux menaces et à l'intimidation tout en préservant l'esprit d'entraide et de solidarité.

A la communauté internationale :

- A. De continuer à appuyer économiquement le Burundi tout en améliorant les mécanismes de suivi et de contrôle de la gestion de l'aide accordée au Burundi en vue de réduire au maximum les risques de mauvaise gestion et de corruption ;
- B. De s'impliquer activement dans le processus électoral de 2010 au Burundi en usant de son influence pour dissuader les acteurs politiques de s'engager sur le terrain de la confrontation violente ;
- C. D'envisager le déploiement de nombreux observateurs internationaux pour les élections de 2010 ;
- D. D'appuyer matériellement, financièrement et techniquement les programmes d'éducation civique et d'observation domestique des élections.

Fait à Bujumbura le 4/ 09 / 2008

Les associations signataires

Les associations signataires

n°	Association	Nom et Prénom	Signature
1.	OAG, coll	Geoffrey Umutoni	
2.	LBDH "ITEKA"	David NAHIMANA	
3.	OLUWABE	Gabriel KUPIRI	
4.	CIRAS	Léon NIBARIKO	
5.	FORSC	Godwin UGURUPURU	
6.	Réseau des ...	BARBARA BAZALI	
7.	Syndicat STEPS	Eulalie NIABIZI	
8.	C.S.B.	J. Paul NABANDI	
9.	BUREAU DE ...	BIRIHAKIZWA BAZALI	
10.	ASSOCIATION DES ... (A.P.A.)	NYAMUYA GABRIEL	
11.	COSONE	KANURUKU J. LANGE	
12.	Centre de ...	DEGUYIHAZI ANASTAS	
13.	C.A.P.	Romain RUSUMU	
14.	A.J.N.A	Jean NDJWIMANA	
15.	OTRAC	Nathan NIAHONDI	
16.	COSYBV	NSABYIMANA GABRIEL	
17.	ACAT-UVUKI	IRABWANYO SYLVESTRE	
18.	ADCCO	MIRIAM VINCENT	

19.	MURAVANDI	MURAVANDI	
20.	ABU LO	MURAVANDI	
21.	AVIDEL	Fred MURAVANDI	
22.	CAFOD	MZIROBERA LUCAS	
23.	Maurice de la Paix	Toussaint MURAVANDI	
24.	ABJE	Antoine Chapal	
25.	RBDH	MIZICAMA Ndie	
26.	STEC	DAVID ABETDAMUR	
27.	AFTO	Epiphane MURAVANDI	
28.	AFCEA	MURAVANDI GERGETTE	
29.	COMIBU	RIENZI Ali	
30.	ABJ	Jean Paul MURAVANDI	
31.	L DGL / Ant-Beli	Epide NIYONZIMA	
32.	ACEW	Emmanuel MURAVANDI	
33.			
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			